

Certificat de travail - session 2 - 2019

14 octobre 2019

La rédaction d'un certificat de travail n'est pas toujours aisée pour les employeurs. Alors que la loi fixe des règles sur le contenu de ce document, la jurisprudence précise quant à elle certains principes à respecter lors de son élaboration. Comment rédiger un certificat de travail bienveillant si le travailleur n'a pas donné satisfaction ? Faut-il mentionner le motif du licenciement ou de longues périodes d'absence dans le certificat de travail ? Qui doit signer ce document et dans quelle langue doit-il être rédigé ? Le séminaire proposé permettra de connaître ces exigences légales et jurisprudentielles afin que les participants soient en mesure d'élaborer des certificats de travail répondant à ces impératifs. Il est conçu comme une boîte à outil pour la rédaction des certificats de travail.

Objectifs

A l'issue de ce séminaire, le participant sera capable de rédiger un certificat de travail en tenant compte :

- des exigences légales;
- des principes généraux applicables;
- des aptitudes professionnelles du collaborateur;
- de la qualité de la conduite et du travail du collaborateur.

Public cible

Ce séminaire est destiné aux chefs de PME, à leurs proches collaborateurs et aux responsables ou collaborateurs des services des ressources humaines qui sont amenés à rédiger des certificats de travail.

Contenu

Ce séminaire d'une demi-journée abordera notamment les thèmes suivants:

- les différents types de certificats de travail;
- la forme du certificat de travail;
- le contenu du certificat de travail;
- la responsabilité de l'employeur lors de la rédaction d'un certificat de travail.

S'inscrire

Date(s)	Lundi 14 octobre 2019
Horaire(s)	8h30 - 12h00
Durée	1 demi-journée
Lieu	FER Genève - Quai du Seujet 12 - 1201 Genève

Larissa Robinson, Juriste au service d'assistance juridique et conseils de la FER Genève (SAJEC), titulaire du brevet d'avocat, juge assesseur, Chambre des assurances sociales de la Cour de justice du canton de Genève.

Intervenant(s) **Roxane Zappella**, Juriste au service d'assistance juridique et conseils de la FER Genève (SAJEC), titulaire du brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales et du brevet fédéral de formatrice d'adultes, ancienne vice-présidente du Tribunal de Prud'hommes de Lausanne.

Prix Tarif spécial membre FER Genève CHF 290.-- /non membre CHF 400.--

Conditions

générales [Consulter](#)

Renseignements T 058 715 33 15
cours.seminaires@fer-ge.ch

[S'inscrire](#)
